

Commune de Saint-Marcel-lès-Annonay

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 27 mai 2010

L'an deux mille dix le vingt sept mai à 19 H 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ARCHIER A., FOREL G., VAURE M., ROUCHOUZE J., FLOURY M., APPOLLODORUS F., BERNARDON A., CHARREYRON J.-F., COMBES G., MOREL K., POULENARD G., REY P., SOUTEYRAT P.

Pouvoir : ROUX M. à ARCHIER A. ; MASSON R. à SOUTEYRAT P.

Absent excusé :

Monsieur Alain ARCHIER, Maire, Préside la séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier compte rendu,
- Délégation du Conseil Municipal au Maire : modification,
- Embauche d'un contrat aidé pour le personnel technique,
- Résiliation du contrat administratif de domiciliation,
- Avenant au contrat de vérifications techniques des équipements,
- Contrat de dématérialisation des marchés publics,
- Demande de subvention au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche,
- Convention de participation AEP Traversée du Village,
- Questions diverses.

Ouverture de la séance à 19 heures 00

Approbation du dernier compte rendu

RECTIFICATIF :

Lors du dernier compte rendu de Conseil Municipal l'information relative à l'association des anciens combattants par rapport à leur demande de plaque commémorative où serait inscrit notamment la date de fin de la guerre d'Algérie émanant de l'association des anciens combattants. Il fallait lire « **Cette date pose un dilemme puisque l'Etat n'a pas retenu le 19 mars mais celle du 05 décembre** ».

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier compte rendu.

Délibération modificative de délégation du Conseil Municipal au Maire

La délibération relative à la délégation du Conseil Municipal au Maire prise lors du Conseil Municipal en date du 28 mars 2008 a été modifiée suite à des changements de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales notamment s'agissant des marchés publics...

Résiliation du contrat administratif de domiciliation

Infirmiers libéraux : M. JOURDY, Mme RICHARD, Mme ESCOMEL

Suite à la signature d'une convention portant bail administratif avec Madame Sandra ESCOMEL, Madame Laurence RICHARD et Monsieur François JOURDY, le contrat administratif de domiciliation est résilié.

Avenant au contrat de vérifications techniques SOCOTEC

Un avenant au contrat de vérifications techniques est passé avec la société SOCOTEC dans le but d'intégrer la vérification périodique des installations extérieures mises en place pour deux lieux de notre commune, à savoir :

- ♦ Installation électrique utilisée par le camion pizza, sise Les Berges de la Deûme,
- ♦ Installation électrique pour le terrain de manifestation, sise « Route du Barrage ».

Le prix unitaire de cette vérification est de 71,76 € TTC.

Il est précisé que le contrat devra être étendu à la vérification des défibrillateurs qui seront prochainement installés.

Contrat de dématérialisation des marchés publics

Compte tenu des modifications des seuils de la publicité des marchés publics, un contrat de dématérialisation est passé avec le Sivu des Inforoutes de l'Ardèche. Le coût annuel est un forfait de 200 € pour un nombre illimité de procédures et l'assistance téléphonique illimitée.

Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche

Demande de subvention – éclairage public « Montée des Bornes »

Une demande de subvention sera demandée au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche pour le projet d'éclairage public relatif à la « Montée des Bornes » dont le coût est évalué à 35 275,46 € hors taxes soit 42 189,45 € T.T.C.

Contrat d'embauche d'un agent pour le service technique

Compte tenu de la surcharge de travail (fauchage, tonte...) sur la période à venir et des congés d'été, un agent est recruté afin de renforcer le service technique, pour une période de 6 mois. Une convention est établie entre la commune et le Pôle Emploi afin de bénéficier d'une aide sur la base d'un contrat aidé.

1 abstention.

Convention d'intervention technique et de participation financière

Syndicat des Eaux des cantons d'Annonay – Serrières

AEP Traversée du Village

Une convention est passée avec le Syndicat des Eaux des cantons d'Annonay – Serrières dans le cadre de l'opération « Alimentation en eau potable – Traversée du Village » qui consiste en la fourniture et la pose en tranchée de canalisations en fonte enterrées dans la traversée du village de St Marcel-lès-Annonay.

La commune participe au financement de l'opération de la façon suivante :

Structure des chaussées et revêtements.....	40 000,00 € H.T.
Réseaux secs.....	22 000,00 € H.T.
TOTAL.....	62 000,00 € H.T.

Monsieur le Maire félicite Michel FLOURY pour la gestion de ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES – TOUR DE TABLE.

Un point sur les commissions communales...

❖ Urbanisme, Travaux :

- Compte tenu du refus de la création d'un ilot central sur la RD 820 à hauteur des commerces « Les Berges de la Deûme », un traçage sera réalisé le 3 juin 2010. De plus, le tracé de la voie sera réalisé entre « La Gare » et le rond point de « Chalamas ». Philippe SOUTEYRAT profite de cette intervention pour solliciter le traçage du parking de l'école privée.
- Le mur de soutènement de Chalamas a été réalisé. Le démarrage des travaux d'enfouissement des lignes est prévu au 15 juin prochain. Le marché relatif à la voirie a été lancé.

- Dans le cadre du marché public pour la création d'un local communal à côté de la mairie, les plis ont été ouverts ce jour.
- Les barrières ont été installées devant l'école publique.
- Une épareuse a été achetée pour le service technique.

❖ Environnement :

- La journée « *ambroisie* » aura lieu le samedi 24 juillet 2010. Le rassemblement sera à 8 h devant la mairie, cette matinée sera clôturée par le verre de l'amitié offert par le Conseil Municipal.

❖ Affaires scolaires :

- Les résultats du radon ne sont pas corrects, de nouveaux aménagements seront réalisés.
- Le concert de l'Eveil musical des écoles a eu lieu le mardi 25 juin 2010 à la Salle Polyvalente.
- La remise des diplômes suite à la formation PSC1 des classes de CM2 des écoles de la commune est prévue le lundi 31 mai 2010 à 16 heures en mairie.

❖ Sécurité civile :

- L'installation des défibrillateurs doit avoir lieu dans les prochaines semaines. A l'issue de celle-ci, une information « grand public » sera organisée par la société.
- Les emplacements « parking minutes » génèrent un problème de visibilité vis-à-vis du « stop » situé à la sortie du parking des Berges de la Deûme, coté boulangerie, un miroir sera installé afin de faciliter la sortie.

- Suite à la validation d'un devis pour un diagnostic relatif à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite des bâtiments communaux, la commission devra suivre ce diagnostic.

❖ Vie associative :

- La municipalité participera aux Virades de l'Espoir qui auront lieu le dimanche 26 septembre 2010 dans le cadre de la lutte contre la mucoviscidose, en assurant la gestion des parkings.
- Une bagarre a eu lieu lors de la dernière matinée « saucisses » des conscrits ; ceux-ci ont été reçus par la municipalité.

Divers...

Une information est donnée concernant les subventions du Conseil Général de l'Ardèche dans le cadre de CAP Territoires.

Un point est fait sur les décisions prises en matière de réseau informatique et changement du standard téléphonique. Monsieur le Maire félicite Guy POULENARD pour la gestion de ce dossier.

Monsieur le Maire informe que l'entreprise CANSON/ARJOWIGGINS a un projet d'extension sur le site de St Marcel-lès-Annonay.

Un point sur les syndicats extérieurs...

- **Communauté de Communes du Bassin d'Annonay** : Une nouvelle formule de facturation des déchets ménagers est en cours d'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 25.